



Équité salariale:
Faut que ça change!

LA FTQ MANIFESTE DEVANT LE PARLEMENT

PAGE 7



page 9

PERTES D'EMPLOI

La FTQ et ses syndicats
proposent des solutions

page 10

TÉMOIGNAGE

Il y a 35 ans, son
premier Noël au Québec

pages 16 et 17

Fusion des caisses
d'économie à la FTQ

SOMMAIRE

3 CINQ PAGES SUR LE 26^e CONGRÈS DE LA FTQ... ...avec nos remerciements!

VOUS N'Y RETROUVEREZ PAS TOUT, BIEN SÛR. IL AURAIT FALLU Y CONSACRER UN NUMÉRO COMPLET DU MONDE OUVRIER. NOUS AVONS QUAND-MÊME ESSAYÉ DE VOUS RAPPORTER L'ESSENTIEL DU DÉROULEMENT DE CE 26^e CONGRÈS «VERS UN SYNDICALISME SANS FRONTIÈRES», EN QUELQUES PAGES.



LA FTQ PROFITE DE L'OCCASION POUR REMERCIER L'ENSEMBLE DES PERSONNES QUI, AVANT ET PENDANT LE CONGRÈS, CONTRIBUENT À SA BONNE MARCHÉ: LE PERSONNEL DE LA FTQ QUI, DES MOIS À L'AVANCE, S'Y AFFAIRE, AINSI QUE LES MEMBRES DES SYNDICATS AFFILIÉS QUI PARTICIPENT À DIFFÉRENTS COMITÉS, BÉNÉVOLEMENT, SOUVENT TARD LE SOIR, POUR FAIRE EN SORTE QUE LES CONGRESSISTES PUISSENT PARTICIPER PLEINEMENT À CETTE INSTANCE, DE LOIN LA PLUS IMPORTANTE DE LA CENTRALE.

8 ON PRÉPARE LES NÉGOS DU SECTEUR PUBLIC

11 À LA SOURCE Le harcèlement en milieu de travail: une violence souvent ignorée

UNE ENTREVUE AVEC LA PSYCHIATRE ET PSYCHANALISTE MARIE-FRANCE HIRIGOYEN

15 WWW.FTQ.QC.CA

18 LA CONCILIATION TRAVAIL - FAMILLE : ON N'A PAS FINI D'EN PARLER

Centraide

LA FTQ DONNE TOUJOURS SON COUP DE POUCE

Comme par le passé, la FTQ et ses syndicats affiliés ont participé dans l'ensemble du Québec à la campagne de Centraide 2001. À Montréal, le traditionnel petit déjeuner tenu à la mezzanine du Complexe FTQ-Fonds, le 6 novembre dernier, a attiré plusieurs centaines de personnes qui, souhaitons-le, ont ensuite posé le geste attendu.

Sur l'ensemble du territoire du Montréal métropolitain, Centraide soutient plus de 250 organismes communautaires. L'objectif de la campagne dans le grand Montréal était de 38 millions \$ et a été dépassé à quelque 39 millions \$. Les affiliés de la FTQ ont fait leur large part. Dans l'ensemble des secteurs, les objectifs ont été dépassés de plus de 10 %. À elle seule, l'équipe de la FTQ (avec une participation de 80 %) a réussi à amasser plus de 15 000 \$ et a obtenu le certificat Platine de Centraide pour une quatorzième année consécutive.

Merci à tous et toutes et particulièrement à la coordonnatrice de la campagne pour la FTQ, Diane Benoît, pour ce geste de partage et de solidarité envers les personnes les plus démunies.



Lors du petit déjeuner traditionnel de la FTQ: Henri Massé saluant Louis Laberge; Gilles Raymond, président SPQ; Pierre Dupuis, directeur SCFP et vice-président FTQ; Robert Guay, AIMTA.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- avec plus du quart de sa population (27%) vivant sous le seuil de faible revenu, la région métropolitaine de Montréal figure parmi les régions comptant le plus de personnes pauvres au Québec
- chez les jeunes de 15 à 34 ans, le taux de pauvreté a progressé considérablement, passant de 22% à 29% entre 1990 et 1995
- l'appauvrissement de la population entraîne une multitude de problèmes qui ont un impact direct sur la santé et le bien-être des gens.

Bulletin d'information
publié par la
**Fédération
des travailleurs et
travailleuses du Québec
(FTQ)**

Président
Henri Massé

Secrétaire général
René Roy

545, boulevard Crémazie Est,
Montréal, Québec H2M 2V1
Téléphone: (514) 383-8000
Télécopie: (514) 383-8001
Courriel: ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ: www.ftq.qc.ca

Responsable
Carole Clément

Collaboration

Les membres de l'équipe
de rédaction du journal
Au jour le jour pendant le
congrès; Johanne Jarry,
pigiste; Monique Audet,
Réjean Bellemare, Louis
Cauchy, Johanne Deschamps,
Louis Fournier, Normand
Guimond, Sylvie Lépine,
Jean-Pierre Néron, FTQ

Graphisme
Anne Brissette

Produit par des travailleuses
et travailleurs syndiqués
chez Litho Acme

Tirage
57 500 exemplaires

Toute reproduction totale
ou partielle des articles
est permise, et même
encouragée, à condition
d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la
Bibliothèque
nationale du Québec

ISSN 0700-8783





Au lendemain du congrès

LE TRAVAIL EST DÉJÀ ENCLENCHÉ

La table est mise pour le travail à accomplir durant les trois prochaines années, à commencer par les priorités pour 2002. À peine sortis du congrès triennal de la fin novembre, les dirigeants de la FTQ ont mis les choses en branle pour entamer leur deuxième mandat.

Réélus sans opposition, le président et le secrétaire général, Henri Massé et René Roy, sont très satisfaits du déroulement de ce 26^e congrès qui a réuni près de 1500 délégués à Québec durant cinq jours. «*On a passé plus de temps à débattre des résolutions et les gens ont vraiment parlé de leurs préoccupations. Beaucoup de jeunes sans expérience sont venus au micro. Les délégués étaient contents d'avoir pu s'exprimer.*»

UN SYNDICALISME SANS FRONTIÈRES

Une grande détermination à agir

Le congrès, dont le thème était *Vers un syndicalisme sans frontières*, a porté sur les défis que doit relever le mouvement syndical à l'heure de la mondialisation. Les congressistes ont adopté un plan d'action substantiel à ce sujet après leurs discussions en commissions. Ainsi, la FTQ intensifiera ses démarches afin que les syndicats soient associés au processus de négociations de la future Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), pour y inclure des clauses sociales sur les droits des salariés. Pour contrer la ZLÉA «dans sa forme actuelle», la FTQ a reçu le mandat d'«organiser au besoin, de concert avec le Con-

grès du travail du Canada (CTC) et l'AFL-CIO aux États-Unis, une mobilisation en vue d'une journée de grève en Amérique du Nord et dans les pays d'Amérique du Sud où il y a un mouvement syndical organisé».

Les inquiétudes sont grandes quant aux déréglementations et privatisations qui ont cours dans les services publics. Les congressistes ont aussi déploré que la mondialisation néolibérale exerce une pression à la baisse sur les conditions de travail et sur les programmes de soutien du revenu, ce qui appauvrit particulièrement les femmes et les jeunes.

Renforcer notre action de négociation

Dans ce contexte, bien connaître son entreprise, c'est important. Et des ressources, on en a : le Fonds de solidarité, les universités, Internet, les autres syndicats FTQ, les conseils régionaux et même les secrétariats professionnels internationaux (SPI). On peut même négocier le droit à l'information dans nos conventions collectives.

De plus, plusieurs syndicats ont développé des liens internationaux dans plusieurs pays, ce qui aide à renforcer le syndicalisme partout dans



PHOTOS DU CONGRÈS : DIDIER DEBUSSCHERE

le monde. Les Fonds de coopération syndicale internationale sont un soutien pour un tel objectif.

L'action politique nécessaire

L'inclusion des droits fondamentaux du travail et des droits humains dans les accords de libre-échange, c'est le noyau dur de nos revendications. Et cela est possible, comme est venu nous le dire la consœur Penny Clarke, de la Confédération européenne des syndicats. C'est en travaillant entre nous, dans nos réseaux et au sein de coalitions que nous pourrons y arriver.

Les activités de formation et d'information sur la mondialisation sont un mandat d'importance pour la FTQ, ses syndicats affiliés et les conseils régionaux. C'est au sein du Comité sur la solidarité internationale de la FTQ que

René Roy,
secrétaire
général et
Henri Massé,
président de
la FTQ, réélus.

SUITE EN PAGE 4



nous pourrons participer à la mise en œuvre d'un plan proposant une action militante plus concrète face aux effets de la mondialisation. Le succès de la Marche mondiale des femmes est inspirant à ce titre.

Relations intersyndicales

Concernant les relations intersyndicales, le congrès a adopté une résolution pour que la FTQ «tente d'établir une structure syndicale intercentrales afin d'unifier et coordonner les actions syndicales sur des enjeux économiques, politiques et sociaux auxquels nous faisons face, incluant ceux liés à la mon-

dialisation».

Sur la question du maraudage intersyndical, le congrès a demandé notamment à la FTQ de «dénoncer les campagnes de salissage et de dénigrement contre ses syndicats affiliés».

Subventions à la formation syndicale

Concernant la formation syndicale, les choses ont déjà commencé à bouger. «*Nous avons déjà pris des rendez-vous concernant les subventions à la formation syndicale*», mentionne le président Massé. Un bloc de trois résolutions adoptées ont fait état de nos besoins de financement, rappelant les compressions draco-

niennes imposées à la formation par les gouvernements et les répercussions négatives sur nos programmes d'éducation. D'où la nécessité de débloquer des fonds récurrents de la part du gouvernement du Québec. On souhaite aussi valoriser et reconnaître la formation syndicale en prévoyant la tenue d'événements annuels à ce sujet. Enfin, la formation économique a été reconnue comme essentielle pour les membres de la FTQ.

La nationalisation de l'eau

Une résolution a donné lieu à un vibrant plaidoyer sur la nécessité de nationaliser cette ressource abondante et convoitée qu'est l'eau du Québec. Mais il faut aussi tenir compte des confrères et consoeurs dans les entreprises syndiquées d'embouteillage. La FTQ s'est mise à la recherche de gens compétents pour travailler sur ce dossier.

Bref, un bilan chargé qu'il serait difficile de résumer en quelques pages. Pour en savoir plus sur l'ensemble des présentations et débats au congrès, consultez le portail FTQ au www.ftq.qc.ca ou encore le bulletin *Au jour le jour* publié quotidiennement durant le congrès.



Quatorze des dix-sept vice-présidents et vice-présidentes siégeant au bureau de direction de la FTQ ont été réélus. Les trois nouveaux venus sont John Alleruzzo du Syndicat du vêtement, du textile et autres industries, Pierre Bernier du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et Jean Jallet du Syndicat des Machinistes. Sur les dix-sept postes à la vice-présidence, treize reviennent aux syndicats affiliés, un aux Conseils régionaux de la FTQ et trois aux femmes.

Le nouveau Bureau de la FTQ: de gauche à droite à l'avant: Pierre Deschamps, Teamsters; Jean Jallet, Machinistes; Henri Massé, président de la FTQ; John Alleruzzo, SVTI; René Roy, secrétaire général de la FTQ; Luc Desnoyers, TCA; Michel Lajeunesse, SEPB; à l'arrière : Michel Arsenault, Métallos; Louis Bolduc, TUAC; Clément L'Heureux, SCEP; Johanne Vaillancourt, Teamsters; Raymond Forget et Nicole Bluteau, SQEES-298; Pierre Bernier, STTP; Suzanne Amiot, Pierre Dupuis et Diane F-Raymond, SCFP.

N'apparaissent pas sur la photo: Jean Lavallée du Conseil conjoint de la construction et Jérôme Turc de l'AFPC.

La vraie force de la FTQ

HENRI MASSÉ INSISTE SUR L'IMPORTANCE DE SE SERRER LES COUDES

Pour son premier discours à titre de président devant le congrès, Henri Massé avait choisi un titre qui en dit long : *La vraie force de la FTQ*. Il a insisté sur ce qui est à la base de cette force, c'est-à-dire notre solidarité. « *Il faut travailler ensemble, travailler dans l'unité.* » Il a démontré l'importance de se serrer les coudes et comment la solidarité était venue à bout de plusieurs conflits de travail majeurs durant les dernières années.

Henri Massé a souligné que, dans un contexte de mondialisation, aucun syndicat, si puissant soit-il, ne peut se passer de l'appui des autres. Il a exhorté les affiliés à travailler ensemble et dans l'unité, « *pas dans la chicane* ».

La politique de présence de la FTQ

Les congressistes ont applaudi à plusieurs passages du discours, notamment quand il a parlé de la politique de présence de la FTQ et de son pragmatisme, ce qui en fait non seulement la plus grande mais aussi la plus écoutée des centrales syndicales au Québec. Cette présence est redevable aux dirigeants et membres du Bureau mais aussi aux 3 500 conseillères et conseillers syndicaux à plein temps, ainsi qu'à quelque 25 000 militants et militantes dans tous les coins du Québec.

Enfin, Henri Massé a salué les pratiques de nos syndicats qui, en temps de récession ou de ralentissement économique, proposent des mesures réalistes comme le travail partagé ou la fin des heures supplémentaires pour garder leurs membres au travail. « *On peut être fiers d'eux à la FTQ* », a-t-il mentionné.



Rapport du secrétaire général EFFORTS DE SYNDICALISATION ET CAPACITÉ D'ADAPTATION



Le secrétaire général a présenté un rapport qui, en 95 pages et six annexes, retrace l'essentiel des dossiers ayant retenu l'attention de la FTQ durant les trois dernières années. Il a aussi soumis les états financiers de la centrale.

René Roy a mentionné que grâce aux efforts de syndicalisation déployés par la centrale et ses affiliés dans les trois dernières années, un gain net d'environ 20 000 membres cotisants a été réalisé. L'arrivée de ces nouveaux membres a permis d'augmenter les revenus d'environ un million de dollars, mais les dépenses ont suivi la même courbe en raison de la modernisation des équipements informatiques, des efforts consacrés à la syndicalisation et de l'embauche de personnel.

Le rapport illustre l'extraordinaire capacité d'adaptation de la FTQ aux changements qui affectent notre société, ainsi que sa force comme organisation syndicale à provoquer ou à influencer ces changements. À cet égard, René Roy a rappelé plusieurs moments forts des dernières années : interventions pour l'atteinte de l'équité salariale, réforme du Code du travail, développement de l'emploi, notre engagement au Sommet des peuples et dans la Marche mondiale des femmes, les efforts déployés auprès des jeunes, dans la francisation des milieux de travail et la formation des membres.

La dernière partie du rapport évoque le rôle sociopolitique de la FTQ. Entre autres, on y rappelle que le colloque de l'UQAM sur la FTQ, tenu au printemps 2001, a fait ressortir deux choses : d'abord que la FTQ a été la centrale la plus représentative de l'évolution du syndicalisme et de la société québécoise ; et qu'aujourd'hui, elle reste la seule à avoir noué des liens étroits avec les syndicats canadiens et nord-américains, en cette époque où la solidarité internationale apparaît plus essentielle que jamais au mouvement ouvrier.



Un record de résolutions adoptées

DES DÉBATS RICHES ET NOMBREUX

Un nombre record de résolutions ont été débattues et adoptées lors du congrès... à la grande satisfaction des congressistes. Parmi les 102 résolutions déposées, les 91 qui ont été traitées ont reçu un appui majoritaire, voire unanime, après des interventions senties, articulées et enthousiastes.

Parmi celles qui ont particulièrement retenu l'attention, on retrouve dix résolutions en santé et sécurité du travail. Les questions de stress, d'épuisement professionnel et de violence au travail ont suscité plusieurs témoignages; on a notamment parlé de «l'invisible qui fait mal» jusqu'à tuer, dans le cas du braquage des banques ou des marchés d'alimentation, par exemple.

On déplore que dans le cas de violence, la CSST se retrouve trop souvent du côté des employeurs contre les travailleurs et les travailleuses. Une résolution veut faire en sorte qu'on travaille sur les causes de la violence au travail, incluant l'organisation du travail, ainsi que pour la reconnaissance de ce type de réclamation.

Un consensus sur la machinerie de production

Après des années de différends entre syndicats de la FTQ, un grand moment: une résolution consacre une entente pour le partage des juridictions de travail concernant la machinerie de production dans les zones frontalières de la construction. Elle aura notamment le grand mérite de réduire considérablement le travail au noir. Tous les syndicats concernés ont vu leur porte-parole défilé au micro pour consacrer cette entente historique.

On a aussi dénoncé l'utilisation systématique de l'assignation temporaire de la part de certains employeurs qui, a précisé Henri Massé, «est en train de nuire à la réadaptation». Malgré cela, certains syndicats ont trouvé le moyen de gérer efficacement l'application de la loi avec l'employeur.

Enfin, on a déploré le fait que les travailleurs de la construction ne bénéficient toujours pas des avantages de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) concernant les avantages sociaux ou les contributions au régime de retraite.

Pour représenter les femmes

Parmi les résolutions soumises au Comité des statuts, trois découlaient du rapport du Comité de travail mixte sur le bilan des postes réservés aux femmes au Bureau de la FTQ. Dorénavant, ces postes seront désignés «postes de vice-présidentes représentant les femmes».

Une résolution reconnaît le travail et la participation pleine et entière de ces femmes en précisant qu'elles assument les mêmes responsabilités et devoirs que l'ensemble des membres du Bureau. Une autre ajoute un poste de substitut en cas de vacance permanente à un poste de vice-présidente représentant les femmes.

JEUNES ET CAISSES DE RETRAITE

Deux importantes déclarations de politique

Deux déclarations de politique importantes ont été adoptées, sur les jeunes et les caisses de retraite. La FTQ poursuivra ses efforts pour mieux accueillir et intégrer les moins de 35 ans dans les structures syndicales où ils devraient occuper davantage de postes décisionnels. Nous avons déjà mis en marche, avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), un programme d'information sur le syndicalisme auprès des jeunes dans les écoles. La FTQ travaillera également en priorité à éliminer la précarité de l'emploi chez les jeunes.

La centrale a aussi adopté une importante déclaration de politique sur la participation syndicale au contrôle et à la gestion des caisses de retraite. Le congrès a demandé la création par la FTQ d'une fiducie globale sous contrôle syndical.



Et aussi...

CONSTRUCTION

VINGT ANS PLUS TARD, ILS SONT DE RETOUR DANS LA GRANDE FAMILLE DE LA FTQ

Le congrès a accueilli chaleureusement l'annonce du retour au bercail de quatre grands syndicats internationaux des métiers de la construction, qui comptent au total près de 12 000 membres.



Il s'agit de la section locale 144 des plombiers, qui était représentée sur la tribune par Gérard Cyr; la section locale 116 des ferblantiers et couvreurs, représentée par Alain Pigeon; la section locale 711 des monteurs d'acier de structure, représentée par Donald Fortin, et la section locale 271 des chaudronniers, représentée par Guy Villemure. D'autres syndicats qui sont déjà au sein du Conseil conjoint de la construction devraient bientôt s'ajouter à la liste.

Parmi les grands artisans de cette réintégration progressive à la FTQ, il faut absolument mentionner Jean Lavallée, président du Conseil conjoint et vice-président de la FTQ, ainsi que Jocelyn Dupuis et Pierre Labelle, codirecteurs du Conseil conjoint. La scission était survenue en 1980.

MONT-SAINTE-ANNE

RÉSOLUTION D'URGENCE

Le congrès a appuyé une résolution d'urgence réclamant un appui de la centrale à des travailleuses de la région de Québec ayant perdu leur emploi sous prétexte que l'équité salariale coûte trop cher.

La FTQ trouve éhontée l'attitude de la station de ski Mont-Sainte-Anne qui a profité des ajustements salariaux qui résultent de sa démarche d'équité salariale pour se départir de la gestion de ses opérations de restauration. Or, la Loi sur l'équité salariale prévoit déjà la possibilité de prolonger la période d'étalement des ajustements salariaux en cas de difficultés financières graves pour l'employeur.

La FTQ a signifié son appui aux syndiqués concernés, a dénoncé la direction de Mont-Sainte-Anne et encourage ses affiliés à en faire autant!

ÉQUITÉ SALARIALE

FAUT QUE ÇA CHANGE!

À l'unanimité, les congressistes ont réclamé du changement à la présidence de la Commission sur l'équité salariale dont le travail a été vigoureusement critiqué. Quelques heures plus tard, le mardi midi, un cortège coloré d'un millier de militants et de militantes de la FTQ a envahi la colline parlementaire pour réclamer du gouvernement du Québec l'équité salariale maintenant.

La FTQ demande au gouvernement de donner un sérieux coup de barre dans le dossier de l'équité salariale. « On ne lâchera pas! », insiste le secrétaire général, René Roy.

UN LIVRE À LIRE!

La FTQ a profité de son congrès pour lancer, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal, un ouvrage fort intéressant intitulé *La FTQ, ses syndicats et la société québécoise*. Ce livre contient les principales communications présentées par des syndicalistes et des universitaires lors du grand colloque de l'UQAM sur la FTQ en mars 2001. Sur la photo prise lors du lancement, de gauche à droite: le recteur de l'UQAM, Roch Denis, le professeur d'histoire Robert Comeau, Henri Massé et René Roy, respectivement président et secrétaire général de la FTQ.



Secteurs public et parapublic

DES NÉGOS ÇA SE PRÉPARE !

Le 11 décembre dernier, le comité de coordination des syndicats FTQ des secteurs public et parapublic se réunissait pour enclencher la planification de la prochaine ronde de négociations avec le gouvernement du Québec.

L'équité salariale dans le secteur public, un dossier chaud à l'automne

Rappelons qu'à l'heure actuelle, les travaux sur l'équité salariale se font en Front commun, avec la Centrale des syndicats du Québec, la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec et le Syndicat de la fonction publique du Québec. Une entente intervenue avec le gouvernement du Québec le 16 novembre 2001 donne aux organisations syndicales l'opportunité de terminer cet exercice laborieux par l'établissement d'un plan d'évaluation des emplois revu et corrigé et par la conclusion des grands principes qui doivent guider la réalisation de l'équité salariale.

Le coordonnateur des négociations pour la FTQ, Gilles Giguère, a d'ailleurs tenu à signaler qu'il fallait d'ores et déjà penser à sensibiliser nos membres en vue d'une nécessaire mobilisation, pour concrétiser cet épineux dossier à notre satisfaction. Les travaux devront être complétés le 29 juin 2002 et le calcul des correctifs salariaux assurant l'équité devra être terminé au plus tard le 31 décembre 2002. Le prochain automne risque donc d'être chaud.

Le contexte des prochaines négociations sera évidemment teinté par les nombreuses fusions de commissions scolaires, la création des centres universitaires dans la santé, les regroupements d'établissements, etc. Les comités de négociation, en voie de formation, devront composer avec cette nouvelle donne.



JIMIE MURPHY

Les représentants et représentantes des syndicats FTQ du secteur public québécois avec Gilles Giguère, coordonnateur des négociations, en avant au centre.

Formé de représentants et de représentantes du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), du Syndicat des employés-es professionnels-les et de bureau (SEPB-57), du Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298) et de l'Union des employés-es de service (UES-800), le comité s'est penché sur la structure de la prochaine négociation, sur les modalités de communications et d'information, sur le processus de consultation et de cueillette des demandes, sur la définition des priorités et sur l'échéancier des travaux à venir.

Une vaste consultation

C'est ainsi que le printemps prochain les quelque 50 000 membres des secteurs de l'éducation et de la santé représentés par la FTQ seront

appelés à réfléchir et à se prononcer sur les revendications à mettre de l'avant dès juin 2002, alors que leur convention collective viendra à échéance.

Il est déjà acquis que les dossiers des salaires, de la retraite et des droits parentaux seront traités à la table centrale, ce qui n'exclut aucunement, après entente entre les parties, que des matières discutées par le passé aux tables sectorielles soient soumises à la table centrale.

Le comité s'est par ailleurs penché sur l'intérêt de poursuivre le processus de concert avec les autres centrales syndicales et les grands syndicats du secteur public.

LA FTQ ET SES SYNDICATS SUR UN PIED D'ALERTE

Ralentissement économique ou récession, c'est bel et bien la fin d'une longue période de croissance au Québec et en Amérique du Nord.

La FTQ et ses syndicats sont sur un pied d'alerte pour réagir à la perte de plusieurs milliers d'emplois dans les industries aérienne et aérospatiale, les scieries touchées par la crise du bois d'œuvre, l'automobile (GM à Boisbriand et de nombreux sous-traitants), les mines et la métallurgie, le tourisme et l'hôtellerie, etc. La centrale et ses affiliés sont intervenus énergiquement auprès des employeurs et des gouvernements et ont tout mis en œuvre afin de sauver le maximum d'emplois. Le Fonds de solidarité FTQ fait aussi sa large part.

Certaines entreprises ont accentué les difficultés actuelles en profitant de la conjoncture, et même des attentats du 11 septembre, pour procéder à des suppressions d'emplois douteuses. «*Il ne faut pas se gêner pour crucifier publiquement les entreprises qui profitent de la situation pour purger leurs effectifs et créer un inutile vent de panique*», a dit le président de la FTQ, Henri Massé, dans son discours au congrès.

La FTQ a fait des pieds et des mains pour obtenir que les budgets présentés à Québec et à Ottawa contiennent des mesures spéciales pour stimuler l'économie et l'emploi. Si le budget de Pauline Marois a été plutôt bien accueilli par la centrale, on ne peut en dire autant du budget de Paul Martin.

Transport aérien et aérospatiale

Dans l'industrie aérienne, où les syndicats FTQ sont omni-

présents (Machinistes, TCA, SFCP), l'action syndicale a notamment permis de négocier des programmes de travail partagé qui contribueront à sauver beaucoup d'emplois.

Dans l'aérospatiale, la section locale 712 des Machinistes chez Bombardier Aéronautique a réussi à négocier une baisse des mises à pied annoncées, qui ont chuté de 1500 à quelque 900.

Bois d'œuvre

Au moment d'aller sous presse (en décembre), une entente semblait sur le point d'être conclue avec les Américains dans l'industrie du bois d'œuvre, où les pertes d'emplois se sont chiffrées à plusieurs milliers au Québec. La FTQ et ses syndicats, majoritaires dans le secteur (SCEP, Métallos, FNFTU), ont fait des pressions auprès de Québec et d'Ottawa pour exiger des négociations rapides et une solution durable à la «chicane» qui sévit dans le bois d'œuvre depuis belle lurette.

La Gaspésie

Dans le secteur connexe des pâtes et papiers, le Fonds de solidarité FTQ a finalement conclu son projet de relance de la papeterie de la Gaspésie à Chandler, avec l'appui de Tembec, de la Société générale de financement et, bien sûr, du syndicat local (SCEP) qui a réalisé un travail extraordinaire.



DIDIER DEBUSSCHERE

GM à Boisbriand

La FTQ et les TCA ont profité du congrès de la FTQ, à Québec, pour annoncer le passage à la vitesse supérieure de la campagne pour le sauvetage de l'usine de GM à Boisbriand. La fermeture, prévue en septembre 2002, entraînerait la perte de plus de 10000 emplois directs et indirects. La campagne sera notamment marquée par une tournée de toutes les régions, avec l'appui des dix-sept Conseils régionaux de la FTQ, et une grande manifestation à Montréal.

La FTQ et les TCA soulignent l'importance de garder une usine d'assemblage au Québec, même si nous favorisons aussi le développement des usines de pièces d'autos – comme celle de pièces en magnésium qui est en construction à Sainte-Thérèse avec l'appui du Fonds de solidarité et dont l'ouverture est prévue dans un peu plus d'un an.

Un grand moment d'émotion au Congrès de la FTQ

En présence de plusieurs dizaines de syndiqués actifs ou retraités de GM, venus pour l'occasion avec leurs pancartes des TCA, les congressistes ont voté, à l'unanimité et debout, une résolution d'appui à la lutte entreprise pour le sauvetage de l'usine GM de Boisbriand.

Témoignage

35 ANS DÉJÀ, MON PREMIER NOËL AU QUÉBEC



Je suis arrivé à Montréal en octobre 1966. Quatre jours plus tard, je trouvais un emploi comme machiniste à Canadair, à 2,35 \$ l'heure, un salaire fort appréciable à l'époque. Pourtant, quelque cinq semaines plus tard, je quittais Canadair pour un mirage aux alouettes, soit de vendre des encyclopédies Grolier.

Une semaine avant Noël, je dus me rendre à l'évidence. Je ne connaissais pas le Québec et je n'avais pas l'étoffe d'un vendeur. Pour comble de malheur, j'avais épuisé les quelques économies que j'avais accumulées en France.

Je retournai au service de l'immigration où l'officier me reçut vertement. Il ne pouvait comprendre comment j'avais pu quitter un emploi rémunérateur pour l'inconnu. Après une remarque sur les Français, dont je mis du temps à me remettre, l'officier m'indiqua qu'il y avait du travail pour moi à Longueuil. Je devais me rendre boulevard de Maisonneuve où un autobus faisant la navette entre le siège social de Montréal et l'usine de Longueuil me prendrait en charge.

Le lendemain, à l'heure dite, je montais à bord et m'adressais au chauffeur pour savoir si c'était le bon autobus. Je n'obtins qu'un lapidaire «*Encore un maudit Français*». Je filai à l'arrière et attendis sagement le départ de l'autobus. Arrivé à l'usine, j'appris que mon salaire était de 1,50 \$ à l'heure. Le soir et les jours suivants, je reprenais l'autobus pour retourner à ma chambre qui, étrange coïncidence, était située au-dessus de la brasserie qui fait aujourd'hui face au Complexe FTQ.

Le chauffeur de l'autobus habitait le quartier. La veille de ce premier Noël au Québec, il me demanda ce que je faisais en cette soirée. Je lui répondis: «*Rien*». Il m'invita à venir chez lui passer la soirée avec sa femme et son garçon. J'acceptai finalement et me rendis chez eux. Après m'avoir demandé si j'étais catholique, nous partîmes à la messe de minuit. L'église était pleine, nous étions au jubé. Après une vingtaine de minutes, mon chauffeur se retourna vers sa femme et lui demanda si on pouvait partir. Après m'avoir demandé mon avis, nous quittions l'église en voiture. Quelques flocons de neige tombaient maintenant sur Montréal. C'était la première neige de l'année. Arrivé chez eux, je découvrais le «*screw driver*», une vodka avec jus d'orange... et j'avais droit à un joyeux «*bec*» sur la bouche de la maîtresse de maison lors du passage de minuit. Ils avaient également un cadeau pour moi: deux paquets de gitanes! Ça tombait bien, j'étais fauché. Vers quatre heures du matin, je repartis sous la neige en suivant un «*Bombardier*» qui grattait le trottoir de la rue Saint-Denis.

C'était il y a 35 ans. Je venais d'avoir 20 ans. Le chauffeur d'autobus s'appelait, je crois, Deslauriers. Il était secrétaire financier du Syndicat des projectionnistes. C'était mon premier contact avec les Québécois et les Québécoises.

Je n'oublierai jamais votre accueil. Merci pour ces 35 années passées avec vous.

M^e Jean-Pierre Néron, conseiller syndical à la FTQ

À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2001

Prévention... on connaît le tabac

- Henri Massé

C'est sur une note ironique que le président de la FTQ, Henri Massé, a rappelé l'importance d'étendre l'application des mécanismes de prévention prévus à la Loi sur la santé et la sécurité du travail à l'ensemble des établissements et milieux de travail, lors du Salon tenu au Stade olympique, le 11 novembre, par la CSST.



PHOTOS SERGE JONGUÉ

S'adressant plus particulièrement au ministre du Travail, Jean Rochon, au nombre des participants et conférenciers, Henri Massé a dit: «*J'ai fait un rêve. La loi sur la santé-sécurité avait été confondue avec la nouvelle loi sur le tabac. Des inspecteurs partout faisaient respecter la loi, tous les secteurs étaient reconnus prioritaires, les employeurs fautifs devaient prendre des mesures correctives*». Il faisait évidemment allusion

aux 86,4% des travailleurs et travailleuses qui oeuvrent aujourd'hui, 20 ans après l'adoption de la loi, dans des secteurs où la loi ne s'applique pas intégralement. Cette non reconnaissance fait que tous les employeurs ne sont pas tenus de mettre sur pied un comité paritaire de santé-sécurité, avec un programme de santé adéquat et d'avoir un représentant syndical libéré pour faire de la prévention.

Le président Henri Massé visite le stand d'information de la FTQ. On reconnaît Normand Coutu, col blanc à la Ville de Montréal (SCFP-429), Gilles Martin, responsable du dossier SST au SCFP et Lise Raymond, stagiaire à la FTQ. Derrière le président, André Tremblay, coordonnateur du Service SST-FTQ.



Un stand d'information FTQ qui sensibilise

Durant cette journée, le Comité sur la santé et la sécurité du travail de la FTQ a tenu un stand d'information interactif où les participants et participantes étaient invités à chercher l'erreur à partir du visionnement des séquences de la campagne télévisée de prévention des lésions professionnelles de la CSST, amorcée le 10 septembre dernier.

On pouvait lire, dans un tract diffusé sur place, que «*(...) les publicités manquent de réalisme et relèguent les solutions sur les épaules des employés qui, eux, ont rarement la possibilité de les mettre en œuvre dans la réalité quotidienne de leurs milieux de travail. Par ailleurs, les employeurs sont totalement absents de ces scénarios malgré leur responsabilité dans l'organisation du travail.*

«*Ces publicités ne montrent aucune interaction entre les travailleurs et leur employeur ou supérieur immédiat, ce qui laisse penser que la seule responsabilité des correctifs à apporter incombe aux travailleurs alors que ces questions, dans les faits, doivent faire l'objet de discussions entre les employeurs et les syndicats.*»

Cet exercice de sensibilisation n'a pas été vain puisque la FTQ a obtenu l'assurance d'être consultée dans la préparation de la prochaine campagne télévisée de la CSST sur la prévention.

Haro sur le harcèlement en milieu de travail!

Organisation du travail déficiente, départs à la retraite non comblés, réductions de personnel, augmentation des cadences de travail, voilà un terreau fertile pour le développement du stress chez des travailleuses et travailleurs parfois aux prises avec ces véritables prédateurs que sont les harceleurs. À la source publie ici une version adaptée d'une entrevue réalisée par la journaliste Johanne Jarry avec la psychiatre et psychanalyste Marie-France Hirigoyen. Auteure en 1998 du livre *Le harcèlement moral, La violence perverse au quotidien* et, plus récemment, de l'essai *Malaise dans le travail*, madame Hirigoyen était de passage à Montréal récemment pour donner une conférence.

Qu'est-ce qu'on considère comme du harcèlement?

Votre employeur vous stresse avec ses délais trop serrés? Attention, ça ne fait pas de lui un harceleur pour autant. Mais s'il vous empêche de faire votre travail correctement, s'il est systématiquement grossier avec vous, s'il cherche à vous isoler, ou encore si un collègue de travail utilise tous les moyens à sa disposition pour vous humilier, et ce depuis plusieurs semaines, alors oui, vous êtes peut-être victime de harcèlement. «*Le harcèlement moral tient souvent au refus de la différence. Car ce qui est en jeu dans le harcèlement, c'est le pouvoir*», rappelle Marie-France Hirigoyen.

Profil des victimes

Ceux et celles qui ont une mauvaise estime de soi sont plus susceptibles de servir de cible à des harceleurs, tout comme ceux qui surinvestissent leur travail. «*Mais, précise la spécialiste, personne n'est à l'abri du harcèlement moral.*»

Mais comment cerner cette relation entre le harceleur et la victime? «*Je pense qu'avec ou sans loi, la difficulté, c'est de faire la preuve. Il faut apprendre à être vigilant. À quel moment ça devient du harcèlement? Ça restera quelque chose de subjectif parce que quelqu'un pourra se sentir agressé par un regard, par exemple, alors qu'une autre personne demeurera insensible à ce même regard. Mais il y a quand même des attitudes qui peuvent être interdites parce que fondamentalement humiliantes. Mettre quelqu'un dans un*

bureau sans fenêtre, sans travail à faire en lui demandant d'être là, ça peut être du harcèlement. Je conseille aux personnes qui pensent être victimes de tout noter, de garder des photocopies de ce qui laisse des traces, et d'essayer de convaincre leurs collègues de témoigner.»

Une loi pour protéger

Certains psychiatres, en France, ont répondu que le harcèlement est inhérent aux relations humaines et qu'il est donc inutile de légiférer. «*Oui, le harcèlement est inhérent aux relations humaines, mais là, nous sommes dans un cadre de travail et dans un cadre de travail, il y a une limite qui est le contrat de travail. Quand vous allez dans une entreprise, vous n'y allez pas pour vous faire humilier. Tout ce qui est du registre du harcèlement, ça sort du contrat de travail et par conséquent, c'est de la responsabilité du chef d'entreprise de ne pas laisser faire tout ce qui est du dérapage personnel par rapport à la tâche demandée. Trop souvent les chefs d'entreprise disent : c'est privé, on ne s'en mêle pas. Mais si, justement! C'est privé, ils doivent s'en mêler. Ils sont là pour faire respecter ce qui doit être fait, mais ils sont aussi là pour que les gens se comportent bien les uns avec les autres.*»

Un déni social

Comment expliquer l'augmentation de cas de harcèlement moral au travail? Précarité, rareté de l'emploi et de la permanence? «*Nous fonctionnons constamment dans l'urgence, et plusieurs entreprises n'offrent qu'une rémunération*

Banalisation de la violence*

Les statistiques de la CSST indiquent que, suite à des réclamations dans les années 1990-1998, on a reconnu 17 899 lésions attribuables à la violence en milieu de travail; 69,4% étaient de nature physique et 28% de nature psychique. Mais un plus grand nombre encore de personnes sont probablement victimes de violence au travail. Elles la supportent en silence, soit par crainte de représailles, soit encore par manque d'information sur ce genre de comportement.

Or, la banalisation consiste précisément à rendre cette violence invisible et triviale, à rendre ordinaire ou insignifiant le fait d'être victime directe ou indirecte d'agressions physiques ou verbales et/ou d'occulter les liens entre les agressions et le travail.



Marie-France
Hirigoyen

pour le travail accompli. Pas le temps de parler, d'échanger avec les collègues, c'est la production qui mène le bal. Mais tout le monde n'est pas fait pour vivre ainsi. Ceux qui ne réussissent pas à s'adapter doivent consulter. Parce que, forcément, ce sont eux qui ont un problème...»

C'est ce que Marie-France Hirigoyen appelle la psychiatisation du travail. «*Ça ne va pas? Allez voir un psychiatre, un médecin, c'est vous le problème. Il y a donc une sorte de déni social. Tout le monde s'entend pour dire que les milieux de travail sont de plus en plus inhumains, mais paradoxalement, ceux qui ne s'adaptent pas ouvertement doivent consulter comme s'ils étaient problématiques.*»

Mondialisation versus isolement

«Il y a souvent, au sein de l'entreprise, absence d'interlocuteur véritable. L'absence de manifestation collective, donc d'une certaine forme de solidarité, renforce le sentiment de solitude, mais isole aussi l'individu aux prises avec une situation de travail difficile.»

Mais comment résister aux attentes de conformité qu'expriment les entreprises?

«*Je constate qu'il y a d'un côté ce système de mondialisation qui veut que nous soyons de plus en plus des petits pions tous pareils. Qu'on ne fasse pas d'histoire; qu'on travaille, travaille, travaille... Mais il y a aussi des gens, de plus en plus, qui réagissent à la mondialisation et qui l'expriment. Il y a une solidarité qui apparaît et qui est très claire, et c'est pour ça qu'en France le gouvernement a légiféré aussi vite. C'est venu d'un mouvement qui disait: Nous sommes des êtres humains, nous voulons être traités comme des êtres humains.*»

Marie-France Hirigoyen ajoute que l'individualisme de notre société favorise le harcèlement moral dans la mesure où l'individu est de plus en plus isolé. «*Avant, il y avait les valeurs collectives. Maintenant, en France du moins, les syndicats sont quasi inexistants. Les valeurs religieuses de groupes sociaux, tout comme les familles, se décomposent. Moins il y a de défenses collectives, plus il y a de souffrance individuelle. Les gens qui souffrent en parlent à leur psychologue, et c'est comme ça que ces professionnels se retrouvent à traiter des problèmes de société...»*

Les femmes davantage victimes de lésions psychiques*

Les femmes sont beaucoup plus souvent victimes de conséquences psychiques que les hommes. Néanmoins, leurs réclamations sont plus souvent accueillies. Pourtant, les lésions de nature psychiques sont habituellement plus controversées que les lésions physiques. Même si les femmes sont davantage victimes de lésions psychiques, il n'en demeure pas moins que les conséquences psychiques chez les hommes victimes de violence sont très fréquentes. L'enquête a révélé que 54 % des hommes souffraient d'une lésion de nature psychique tandis que ce genre de lésion était présent dans 91 % des dossiers de femmes.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur le harcèlement moral, on peut consulter l'organisme québécois Au bas de l'échelle. Plusieurs sites Internet, dont plusieurs créés par des victimes, sont consacrés au harcèlement moral.

* Extraits de *Agir pour contrer la banalisation de la violence en milieu de travail*, production conjointe CSN, CSQ, FTQ, CINBIOSE et UQÀM



À lire : Marie-France Hirigoyen, *Malaise dans le travail* et *Le harcèlement moral*, Éditions Syros.

Comité paritaire de l'environnement



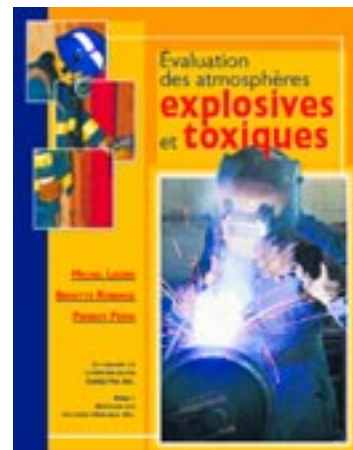
JACQUES FECTEAU

Dans les six dernières années, chez les travailleurs de l'environnement, le sous-secteur du nettoyage industriel a connu, à lui seul, 375 accidents du travail par année, dont dix accidents mortels entre 1995 et 1999. La dangerosité du travail dans ce secteur a suscité la mise sur pied d'un comité paritaire de l'environnement, sous la coordination de la CSST. Font notamment partie de ce comité: Serge Trudel, conseiller au Service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ (troisième derrière à partir de la gauche), et Michel Thériault, du Syndicat des Teamsters (sixième derrière à partir de la gauche).

RETRAIT PRÉVENTIF

Consultez votre syndicat!

Des démarches sont en cours actuellement pour harmoniser le régime d'assurance-emploi (AE) avec le programme « Pour une maternité sans danger » (congé pour retrait préventif) offert par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Dans le cas du retrait préventif partiel, le temps travaillé est payé par l'employeur et le temps non-travaillé est indemnisé par la CSST. Deux modes de versement sont prévus. L'indemnité peut soit être versée à l'employeur qui la remet ensuite à la travailleuse; il s'agit alors d'une rémunération assurable et l'employeur doit payer des cotisations d'AE. L'autre option, le versement direct de l'indemnité à la travailleuse, ne constitue pas une rémunération assurable. Le premier mode de versement devrait donc être privilégié. Pour toute information supplémentaire, contactez Jean Dussault ou Marc Bellemare à la FTQ au (514) 383-8000.



Évaluation des atmosphères explosives et toxiques

Les mesures des atmosphères toxiques et inflammables ainsi que de l'oxygène sont complexes. Malgré leur apparente simplicité, les instruments de mesure peuvent enregistrer de faux résultats et ainsi engendrer des risques, tant pour les utilisateurs eux-mêmes que pour leur entourage. Sans une formation adéquate, l'utilisation de ces instruments conçus pour aider peut s'avérer dangereux, en créant un sentiment de fausse sécurité. Les risques d'erreur et de faux résultats sont nombreux.

Cet ouvrage de référence a été conçu pour aider à éviter que de telles erreurs se produisent. Pour plus d'informations ou pour commander ce livre: Robert Richards (450) 245-7285 ou par le site Internet: www.travailetsante.net

Fureter, s'informer, se syndiquer

ftq.qc.ca

BIENVENUE DANS LE PORTAIL FTQ!

Depuis le 26 novembre, les internautes ont accès au tout nouveau portail FTQ. S'appuyant sur un environnement technologique de pointe et un savoir-faire syndical propre à la FTQ, le portail propose, selon les intérêts des utilisateurs qui s'y branchent, plus de 20 sections présentant des centaines de pages d'information liées au mouvement syndical.

Fruit des efforts de la FTQ résolument engagée à offrir des services Internet efficaces à ses membres et à promouvoir le syndicalisme auprès de la population en général, le portail permet de s'abonner au bulletin électronique FTQ Express (en préparation), de consulter les actualités syndicales, les nouvelles régionales, les communiqués de presse, les mémoires, les archives et même, pourquoi pas, de se syndiquer!

Le défi des nouvelles technologies de l'information

Si le site Internet de la FTQ créé en 1999 se voulait une vitrine d'information sur la structure, les services et les publications de la centrale, le défi du portail consiste à les mettre en interrelation pour permettre aux utilisateurs d'accéder rapidement et aisément à une quantité importante de renseignements sur le syndicalisme et le monde du travail. Ce grand défi s'est matérialisé, croyons-nous, grâce aux nouvelles technologies de l'information.

Finalement, la régularité et la fréquence des mises à jour, la rapidité d'accès et la facilité de la navigation sont les trois axes prioritaires retenus par l'équipe responsable du projet.

La page d'accueil du portail agit comme une porte d'entrée vers toutes les sections internes du site. Il est aussi possible d'accéder directement aux pages réservées aux syndicats, aux conseils régionaux ainsi qu'au Collège FTQ-Fonds via leur propre nom de domaine, par exemple www.collegeftqfonds.ftq.qc.ca. Le moteur de recherche permet de chercher dans les communiqués de presse, dans les documents pdf ou dans tout le portail.

Quelques statistiques

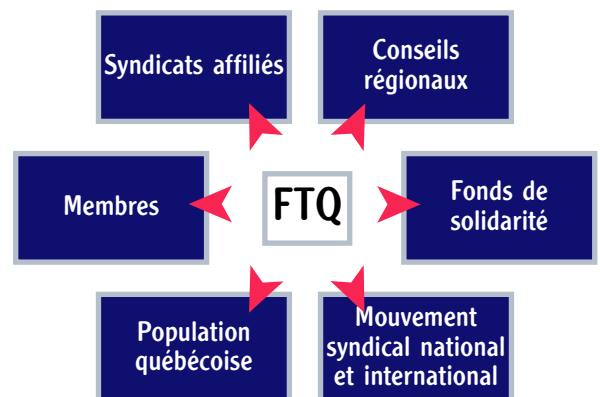
À la mi-décembre, 1 239 visiteurs uniques avaient consulté 21966 pages. Alors que 82,2% des pages sont consultées durant la semaine, seulement 17,8 % le sont la fin de semaine. La projection de ces statistiques nous permet de prévoir quelque 6000 visiteurs uniques par mois dans un avenir rapproché.



Vos commentaires sont importants

Depuis le lancement du portail au récent congrès de la FTQ, vous avez été nombreux et nombreuses à nous envoyer des commentaires tant sur le contenu que sur la navigation. Nous vous invitons à poursuivre dans cette voie car ces commentaires nous aident à parfaire cet outil qui doit demeurer le plus convivial possible. Vous pouvez adresser vos commentaires à Louis Cauchy, lcauchy@ftq.qc.ca, au Service des communications de la FTQ, ou par téléphone au (514) 383-8031.

La communauté virtuelle du portail: un reflet de la réalité



D'hier à aujourd'hui

LES CAISSES D'ÉCONOMIE DE S

Depuis leur fondation, il y a plus de 60 ans, les caisses d'économie ont joué un rôle social et économique très important au Québec. Initiées par les syndicats et les groupes de travailleurs et de travailleuses, elles sont le résultat d'une volonté collective de se donner des instruments économiques favorisant la prise en charge et l'autonomie financière.

À l'époque, le crédit à des taux raisonnables était presque inaccessible pour les travailleuses et les travailleurs. Les taux d'intérêt usuraires des compagnies de finance contribuaient à les enfoncer davantage dans l'endettement et la pauvreté. C'est ainsi que les syndicats affiliés à la FTQ ont participé activement à la création de nombreuses caisses d'économie.

Le secteur financier est en pleine révolution depuis plusieurs années déjà. La mondialisation, la concurrence, l'avènement de technologies de plus en plus sophistiquées, la multiplication de produits financiers et la nécessité pour les institutions financières de répondre à des normes de rentabilité de plus en plus strictes ont obligé les coopératives de services financiers à revoir leur façon de faire.

Une seule et même Fédération de caisses Desjardins

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2001, les onze fédérations membres du Mouvement Desjardins forment une seule et même entité: la *Fédération des caisses Desjardins du Québec*. Les caisses d'économie y sont représentées par une première vice-présidence des caisses de groupes. Les 90 caisses d'économie réparties

dans tout le Québec ont un actif de 2,7 milliards de dollars.

Afin de mieux contrôler leur avenir, les caisses d'économie ont mis de l'avant une stratégie de reconfiguration de leur réseau en fonction de leur mission au service des groupes de travailleuses et de travailleurs. Cette stratégie s'articule autour de deux grands axes principaux: un même secteur d'activité économique (industriel, santé, éducation, services publics, haute tech-



PHOTOS SERGE JONGUÉ

«La Caisse d'économie des imprimeurs a toujours été un atout important pour nos membres et nous tenions à ce qu'elle demeure en place. Les décisions prises par Desjardins ont forcé nos gens à regarder différents scénarios et, finalement, il a été possible de rencontrer d'autres caisses d'économie avec qui nous avons certaines affinités. Nous entrevoyons la fusion avec enthousiasme.»

Michel Handfield
Caisse d'économie des imprimeurs, SCEP-145

nologie) ou un lien d'affinité avec une même organisation syndicale.

Une union à cinq

C'est ainsi que les Caisses d'économie des aciéries, de l'automobile, Métallos-Norcobross, des distillateurs unis et des imprimeurs ont mis en commun leurs ressources humaines et financières pour créer une seule et même entité.

Le 1^{er} avril 2002, ces caisses se regrouperont officiellement pour devenir la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs unis (Montréal métropolitain). L'actif des membres sera de l'ordre de 80 millions de dollars. Des conseils d'établissement autonomes continue-



«Il a toujours été évident pour nous que l'union fait la force. Encore plus aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, où l'être humain passe au second rang face à la haute finance internationale. Il est important pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses de conserver leur caisse d'économie et d'y maintenir une gestion tenant compte de l'être humain. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle fusion.»

Yvon Morin
Caisse d'économie de l'automobile, vice-président TCA-1163

Texte publié en collaboration avec Guy Cordeau et Louise Chantraine, Mouvement Desjardins

OUCHE FTQ SE REGROUPENT

ront à représenter les membres des caisses d'origine afin de faire connaître les besoins de leurs groupes respectifs auprès du conseil d'administration de la nouvelle Caisse.

En plus des services traditionnels au comptoir, comme un planificateur financier spécialisé, l'épargne et le crédit, la Caisse offrira à ses membres un service transactionnel à distance, par téléphone, par courrier, par télécopieur et par courriel. Elle projette également d'ouvrir de nouveaux



«Ironie du sort, nous devons l'existence de notre caisse d'économie à la Banque Royale! À l'approche du référendum d'octobre 1992 (Charlottetown), cette banque avait brandi la menace du transfert de tous ses avoirs vers Toronto. À une réunion spéciale de la FTQ, Lawrence McBrearty, directeur québécois des Métallos à l'époque, avait soulevé la salle en annonçant que le syndicat allait retirer, sans délai, le fonds de grève du district 5 des coffres de cette institution bancaire. Après beaucoup de consultations, des négociations, une fusion et le transfert de fonds, la Caisse d'économie des Métallos voyait le jour en 1994. Et nous allons de l'avant.»

Yves Meunier
Caisse d'économie
des Métallos

points de services dans d'autres milieux de travail où elle n'est pas présente.

Quelques autres fusions

Parallèlement, d'autres projets de fusion de caisses d'économie desservant des membres de la FTQ sont actuellement en cours de réalisation. Parmi ceux-ci, il y a celui des caisses d'économie Alpha, Angus et Molson qui formeront la *Caisse d'économie du secteur industriel (Montréal)*.

En outre, la fusion des Caisses d'économie Aéroport, CAE-RRC et Marconi est maintenant effective avec la nouvelle *Caisse d'économie Desjardins de l'aérospatiale*.

Les trois caisses desservant les salariés d'Hydro-Québec ont décidé d'unir leur force. La Caisse des employés municipaux de Montréal a un pro-



«Fusion signifie mettre en commun nos ressources existantes afin d'en augmenter la valeur et le potentiel. Notre mandat est d'être là pour les travailleurs et les travailleuses, de leur assurer un service plus personnalisé et surtout d'être à l'écoute de leurs besoins et d'y répondre le plus adéquatement possible.»

Lucie Racicot
Caisse d'économie des
distillateurs unis du Canada

jet de fusion avec celle des pompiers de Montréal. À Québec, dans l'Outaouais et à Trois-Rivières, d'autres fusions sont en cours ou déjà réalisées.

Au devant des besoins

L'objectif de telles fusions va beaucoup plus loin que celui d'un simple regroupement d'actifs: enracinées dans les milieux de travail où elles exercent leur action, proches de leurs membres, associées aux mêmes valeurs d'entraide et de solidarité que la FTQ, ces caisses d'économie constituent à la fois une promesse d'avenir et une solution gagnante pour le monde du travail ainsi que pour les travailleuses et les travailleurs.



«La Caisse d'économie des aciéries dessert les salariés de la sidérurgie québécoise à Contrecoeur et sur l'île de Montréal. Elle est le résultat de la fusion des caisses d'économie chez Stelco et Sidbec. Par les fusions, nous améliorons les services aux membres. Avec la nouvelle fusion, nous construisons une institution financière qui nous rendra tous fiers.»

Mario Bergeron
Caisse d'économie
des aciéries,
Syndicat des Métallos

Une rencontre de la FTQ sur les caisses d'économie

La FTQ tiendra une rencontre des sections locales ayant des relations avec des caisses d'économie ou celles intéressées à ce dossier. Nous ferons le point sur notre action au sein des caisses d'économie. Venez en grand nombre en intégrant à votre délégation les membres du conseil d'administration et du comité de vérification des caisses d'économie provenant de votre section locale.

Où et Quand?

Le jeudi
7 février 2002

Hôtel Delta
Montréal,
475 rue
Président-
Kennedy,
Montréal,
de 9 h à 14 h
au salon Opus 2

Un petit bloc de 20 chambres est réservé au coût de 129 \$ simple ou double. Réservez tôt en mentionnant le groupe FTQ au: (514) 286-1986 ou sans frais au 1-877-286-1986.

LA FTQ Y AVAIT LA PLUS GRANDE DÉLÉGATION

La FTQ était la centrale la mieux représentée au forum *Concilier travail – famille* tenu le 15 novembre 2001 à Dorval. Le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et le ministère du Travail avaient organisé ce forum à l'intention des syndicats et des employeurs. La FTQ, qui s'est fortement impliquée dans ce dossier et dans l'organisation du forum, y était donc en grand nombre, preuve de l'intérêt que nous portons à cette question!

Des délégations de plusieurs de nos syndicats affiliés y participaient et trois d'entre eux – le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), le Syndicat des Teams-

ters et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) – ont présenté des mesures négociées avec l'employeur pour aider leurs membres à attein-

dre un meilleur équilibre entre leurs différents rôles. Les ateliers étaient animés et enrichissants.

Conclusions du Forum

L'implantation de mesures favorisant un meilleur équilibre entre les diverses responsabilités des travailleurs et des travailleuses commande certaines conditions : y croire pour agir, avoir du leadership, une vision à long terme et une capacité de tenir compte des besoins réels. Le rôle de l'État est crucial, tant en ce qui concerne les normes du travail que pour la concertation, la sensibilisation et le soutien.

Finalement, réagissant au plan d'action proposé par le CCTM pour faire progresser les choses, le président de la FTQ, Henri Massé, y est allé d'une suggestion visant à la fois le mouvement syndical et le monde patronal: que dans chaque milieu de travail, le syndicat et l'employeur nomment une personne pour s'occuper du dossier de la conciliation travail-famille. Le défi est lancé. Espérons qu'il aura beaucoup d'échos !



Parrain d'honneur de l'événement, Henri Massé, président de la FTQ, remet un prix ISO Famille à deux représentants du *Journal de la rue*.



La FTQ, la plus grande délégation au Forum!



Pierre Soucisse, représentant syndical à la section locale 1999 des Teamsters, a présenté diverses clauses négociées avec une compagnie de transport aérien, entre autres un régime de congé à traitement différé dont la durée peut varier de 3 mois à 2 ans, un congé sans solde d'une durée allant jusqu'à 12 mois et divers autres accommodements lorsque les salariés vivent des situations particulières.

Il a également soumis un autre cas d'aménagement du temps de travail où les salariés d'une petite compagnie de sécurité (dont 50% sont des femmes) peuvent échanger entre eux des quarts ou des journées de travail sur approbation de l'employeur, lequel ne peut refuser sans raison valable. Cette mesure n'occasionne aucun coût supplémentaire pour l'employeur mais contribue à diminuer le stress des salariés qui peuvent ainsi mieux répondre aux diverses responsabilités qui leur incombent.



Marie-Josée Lemieux (à droite), présidente de la section locale 503 des TUAC, a, pour sa part, parlé d'une clause négociée en 1993 avec des géants de l'alimentation concernant le retour progressif au travail à la suite d'un congé de maternité. Ce retour progressif ne doit cependant pas excéder 6 mois et la salariée continue de bénéficier de tous les avantages de sa convention collective. Un congé sans solde existe également mais il ne répond pas toujours aux besoins des travailleuses qui connaissent alors une trop lourde perte financière.



Denis Lemelin, vice-président du STTP, a exposé le fruit d'un travail syndical très novateur. S'associant à un organisme communautaire local, le syndicat a mis sur pied des services de garde d'enfants pour aider les parents travailleurs affectés à des horaires non usuels et ceux qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux. Il est question d'un centre de garde familiale, de services de garde d'urgence et à court terme et d'un projet «besoins spéciaux». L'ensemble du projet connaît un succès retentissant auprès des membres du STTP et est reconnu comme une expérience-pilote par le ministère de la Famille et de l'Enfance.

LA VIOLENCE VERBALE EST LA PLUS COURANTE, MAIS LA PLUS BANALISÉE

De gauche à droite: Normand Guimond, conseiller régional de la FTQ; Michel Thibault, nouveau secrétaire général du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain; Marie-Danielle Lapointe, secrétaire générale sortante; Michel Taylor, président.

Plus de 250 personnes ont participé à la conférence annuelle des délégués et délégués sociaux du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain sur le harcèlement psychologique au travail.

Psychologue industriel, François Courcy a transmis les résultats d'une enquête effectuée auprès de 600 personnes – dont une importante proportion provenant de milieux de travail FTQ. Les réponses indiquent notamment que la violence physique, verbale, sexuelle et financière est observée un peu partout. La violence verbale est la forme la plus courante, mais aussi la plus banalisée.

La violence qu'on ignore

La violence passive est aussi très fréquente et très insidieuse. Elle consiste, par exemple, à ne pas avertir une personne d'un danger, à s'organiser pour qu'elle fasse des erreurs ou à la priver de l'information dont elle a besoin pour faire son travail. Mais en fait, la violence a de nombreux visages que l'on ignore souvent: parler contre quelqu'un; rire dans le dos de quelqu'un; éviter tout contact avec une personne; donner un délai trop court pour faire un travail; ou ne pas contredire une fausse rumeur sont autant de façons, selon le psychologue Courcy, de faire preuve de violence.

Il identifie certaines causes à la violence, entre autres un

climat de travail malsain, des relations hiérarchiques de mauvaise qualité et des relations tendues entre sous-groupes.

La prévention avant tout

Comment diminuer la violence? La prévention est le premier facteur de succès. Il faut réduire la tolérance face à la violence psychologique en formant et en informant nos membres.

Pour sa part, M^e Serge Gadieux, conseiller au Syndicat international des employées et employés professionnels-les et de bureau, a fait le point sur les obligations de l'employeur et du syndicat et sur les recours possibles pour les victimes. Il a noté que le harcèlement n'est pas un événement imprévu et soudain mais bien un ensemble de comportements qui discréditent la victime, compromettent son emploi et sa crédibilité, la coupent de ses réseaux de communications. Les effets sur la victime sont particulièrement désastreux.

Les interventions des invités ont permis aux participantes et participants de mieux s'outiller pour aider leurs collègues et les milieux de travail aux prises avec cette violence.

Adapté d'un texte publié dans le bulletin d'information du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, *L'infoCONSEILméto* – décembre 2001



JACQUES LAVOIE

Une marque de reconnaissance

Le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain a souligné le départ de Marie-Danielle Lapointe par une petite soirée amicale empreinte d'émotion, le 13 novembre. Marie-Danielle a quitté le poste de secrétaire générale en septembre et elle est maintenant responsable de l'éducation au Syndicat des Métallos. Militante des TUAC-500 et du Conseil durant près de vingt ans, Marie-Danielle a mis sur pied le service Urgence-Emploi avec Denis Fréchette, du SEPB-57, en 1992.

C'est Michel Thibault, un militant des Métallos pendant plus de 20 ans, qui a été élu secrétaire général. Il était déjà membre de l'exécutif du Conseil régional depuis 1992 et vice-président depuis 1995. Michel a participé à plusieurs campagnes d'action politique dont celles sur le Code du travail, sur les services de santé et comme coordonnateur régional Montréal-Laval de l'intersyndicale Priorité – Prévention – Partout pour réclamer que la Loi sur la santé et la sécurité du travail s'applique entièrement à l'ensemble des milieux de travail.

FIIQ-FTQ

Premier pas

«C'est un premier pas, une première étape. Nous avons bon espoir qu'un jour les 45 000 membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) auront l'occasion de choisir la FTQ», dit le secrétaire général René Roy.

C'est en effet à 48% que les 800 déléguées au congrès de la FIIQ, en septembre, ont appuyé la recommandation unanime de leur exécutif en faveur de l'affiliation à notre centrale. C'était la première fois qu'un tel choix leur était offert. La FTQ avait proposé à la FIIQ de s'affilier telle quelle, en conservant son autonomie, et d'être présente au bureau de direction de la centrale au même titre que nos autres grands syndicats affiliés.

«C'est une décision démocratique que nous respectons, ajoute René Roy. Nous allons continuer de collaborer étroitement, en particulier lors de prochaines négociations dans le secteur public et parapublic et au sein du Fonds de solidarité FTQ auquel la FIIQ participe activement depuis plusieurs années.»

MISES À PIED MASSIVES

De bons mots de la CSQ

Monique Richard, la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), a fait preuve de compassion devant les milliers de mises à pied touchant des travailleurs et travailleuses où les syndicats FTQ sont omniprésents (Machinistes, TCA, SCFP), particulièrement dans le transport aérien et l'aéronautique.

Dans une courte lettre adressée à Henri Massé, elle exprime sa profonde solidarité et celle de la CSQ et sa

disponibilité «...pour toute discussion qui mènerait à une action commune pour apporter une aide aux travailleuses et aux travailleurs visés ou pour sensibiliser les entreprises et les dirigeants politiques à agir de manière responsable».

SERVICE DE L'ÉDUCATION

Bonne retraite Michel!

Un collègue du Service de l'éducation de la FTQ a pris sa retraite en octobre 2001. Michel Matte était à l'emploi de la centrale depuis août 1977 et a toujours travaillé à l'éducation.

Auparavant, il travaillait à l'usine GM de Sainte-Thérèse depuis son ouverture en 1965. Il a toujours milité activement au sein de son syndicat local (TCA-1163) et plus particulièrement au comité syndical des avantages sociaux et comme responsable du comité d'éducation local. De 1974 à 1977, il a été président du Conseil du travail de Sainte-Thérèse et a siégé au Conseil général de la FTQ.

En 1976, il a participé à la création du Bureau de recherche sur le chômage qui produisit les premiers cours d'assurance-chômage pour les affiliés de la FTQ. Il conservera ce dossier jusqu'à son départ.

Il a produit plusieurs mémoires de la centrale sur les réformes de la loi et est devenu une personne-ressource inestimable pour les conseillers et conseillères des syndicats aux prises avec l'interprétation de la loi de l'assurance-emploi.

Michel était également très préoccupé par l'information syndicale et a développé un service d'audio-visuel.

Dans les années 80, il a assuré la direction du Service de

l'éducation et on lui doit d'avoir développé le concept des « semaines de l'éducation syndicale » où l'on formait simultanément des formateurs et formatrices dans plusieurs cours en formation initiale ou en perfectionnement.

Merci pour ta contribution Michel et bonne route!

LA LUTTE À LA DOMINION BRIDGE SUR VIDÉO

« Unis pour sauver des emplois »

La FTQ et le Fonds de solidarité ont mis sur vidéo une importante page d'histoire syndicale. « Unis pour sauver des emplois » relate la lutte des travailleurs de la Dominion Bridge et de ceux et celles qui les ont appuyés, à commencer par le Syndicat des Métallos et la CDEC Transaction pour l'emploi de LaSalle-Lachine.

Au mois d'août 1998, la Dominion Bridge se plaçait sous la loi de la protection de la faillite. Aussitôt, un plan d'action était élaboré et engendrait la création du Comité de survie de la Dominion Bridge. La bataille intense et solidaire qui s'ensuivait dans la communauté culminait avec le rachat de l'entreprise par le groupe ADF Industrie lourde et par le retour au travail de plus d'une centaine de travailleurs.

Le film d'André Vanasse, des productions Bonsaï, couvre la lutte menée de 1994 à 2000.



SERGE JONGUÉ

Michel Matte

Normand Guimond, conseiller régional FTQ; Bruno Lefebvre, Syndicat des Métallos; Florence Sollenave, CDEC; Yvon Robert et Robert Laderoute, Métallos-2843; Suzanne Proulx, CDEC; René Bellemarre et Guy Farrell, Syndicat des Métallos; François Lortie, Pierre Arseneau et Wayne Gloutney, Métallos-2843 lors du lancement de la bande vidéo disponible au Centre de documentation de la FTQ au (514) 383-8025.



SERGE JONGUÉ



De gauche à droite: René Roy, secrétaire général de la FTQ et secrétaire du conseil d'administration du Fonds de solidarité; Pierre Germain, président de la Ferme des Becs-Fins; Hubert Meilleur, maire de Mirabel; David Whissell, député d'Argentueuil à l'Assemblée nationale.

FERME DES BECS-FINS À MIRABEL

Reconstruction grâce au Fonds de solidarité

La Ferme des Becs-Fins, à Mirabel, renaît de ses cendres grâce à la participation du Fonds de solidarité FTQ et de la Société de crédit agricole dans un projet de 5,2 millions\$. Cette entreprise est réputée à l'échelle internationale pour la très haute qualité de ses produits spécialisés de volailles et de petits gibiers d'élevage.

La réouverture permet la réembauche de 65 salariés permanents, dont 53 sont membres des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC). Lors de l'annonce, René Roy, secrétaire général de la FTQ et secrétaire du conseil d'administration du Fonds de solidarité, a mentionné qu'en plus d'avoir un impact positif sur l'emploi dans les Laurentides, ce partenariat permettra à la Ferme des Becs-Fins de devenir un des principaux fers de

lance de ce secteur d'activité en Amérique du Nord.

En 1999, l'entreprise avait bénéficié d'un investissement du Fonds afin de procéder à l'agrandissement de l'abattoir et à l'acquisition d'équipements modernes. Le 20 avril 2000, alors que les travaux venaient d'être complétés, un incendie détruisait totalement l'abattoir.

CENTRE DE DOC

Des nouveautés

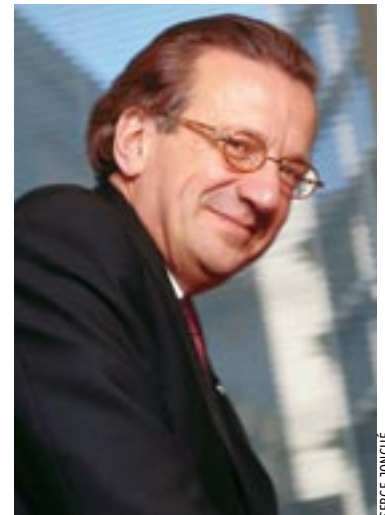
Le Centre de documentation de la FTQ a reçu plusieurs nouveautés dans les derniers mois. Nous attirons votre attention sur deux ouvrages: *Les 18 à 30 ans et le marché du travail – Quand la marge devient la norme...* ainsi que *Morts, mais pas oubliés – Les monuments aux travailleurs.*

Les jeunes sont de plus en plus nombreux et nombreuses à occuper des emplois atypiques et précaires à plus ou moins long terme. Qu'est-ce qu'ils doivent attendre du travail ? Quel soutien leur apporte-t-on ? L'insertion sociale dépend-elle encore de l'insertion professionnelle ? Différents auteurs répondent à ces questions et offrent des pistes de réflexion.

Au Québec, au Canada et de par le monde, on retrouve des monuments à la mémoire des hommes et des femmes qui ont perdu la vie en travaillant. Ce recueil est l'œuvre de Ed Thomas, un opérateur de machinerie lourde de Hamilton, membre de la section locale 5167 du Syndicat canadien de la fonction publique en Ontario.

FONDS DE SOLIDARITÉ

Nouveau pdg



SERGE JOINGUÉ

Pierre Genest, le nouveau président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ, entre en fonction au début de janvier 2002. Avant sa nomination, il était pdg de SSQ, une institution spécialisée dans le domaine de l'assurance collective qui offre également des services financiers diversifiés. Il possède une solide expérience professionnelle dans les secteurs de l'assurance et des services financiers. Dans le groupe SSQ, il a été président-fondateur et chef de l'exploitation de SSQ Générale. Depuis 1991, il dirigeait SSQ Groupe financier, ce qui lui a permis de travailler avec des syndicats, principalement les syndicats de la FTQ, et d'avoir une excellente connaissance des orientations de la FTQ et de son Fonds, avec lesquelles il est très à l'aise.

Monsieur Genest s'implique socialement en tant que

LES CONFLITS FTQ AU 10 DÉCEMBRE 2001

Employeur	Ville	Nombre de travailleurs	Syndicat	Début du conflit
The Gazette (typographes)	Montréal	11	SCEP-145	1996.06.03 (lock-out)
Club de golf St-Laurent (1992) inc.	Île d'Orléans	52	UES-800	2001.04.30
Canada Steamship Lines (CSL)	Québec et Ontario	75	SCOMM	2001.12.01
Les Emballages Orion Canada inc.	Laval	57	TCA-1900	2001.12.04
Une trentaine d'ateliers de confection pour hommes	Région de Montréal	3 200	SVTI	2001.12.14

président du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Québec et administrateur de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain. Il est membre du Bureau des Gouverneurs des jeunes entreprises du Québec métropolitain. Depuis 1991, son implication est constante auprès de Centraide Québec.

AIM CROIT

Programme d'aide à l'emploi pour les personnes handicapées

AIM CROIT est un organisme sans but lucratif parrainé par l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA) qui offre, dans la grande région de Montréal, un programme de développement de l'emploi à des personnes qui présentent un handicap physique, sensoriel, ou neurologique afin de les aider dans leurs démarches de recherche d'un emploi stimulant et rémunérateur. La vision partagée par les membres de l'Équipe AIM CROIT est la suivante: les personnes handicapées sont prêtes à



Dans l'ordre habituel, l'équipe de AIM CROIT, en avant : Lysanne Grenier, Geneviève Alain, Sonia Boulanger, Sovanny Muong, May Polsky, directrice, Caroline Valade. En arrière : Patrick Paquette, Éric Gagné, Philippe Lanoie, Laurent Boisvert, Julie Syrratt, Francine Schneller et Ahn-Vu Doan.

mettre leurs habiletés et leurs talents à profit pour s'intégrer au marché du travail.

Au fil des ans, le programme a fait ses preuves. Les dernières statistiques parlent d'ailleurs d'elles-mêmes. Au 30 novembre 2001, 2 423 personnes handicapées avaient rejoint le marché de l'emploi grâce aux services d'AIM CROIT. On se renseigne par téléphone au (514) 744-2944 (voix), par ATS pour les personnes sourdes ou malentendantes au (514) 744-2613 ou via Internet au www.aimcroitqc.org.

CTC

Dernier salut à Dick Martin



MIKE PINDER

Dick Martin, secrétaire-trésorier du Congrès du travail du Canada (CTC) durant les années 90, est décédé au début du mois de novembre à 57 ans, après avoir lutté contre le cancer. Né dans le sud de l'Ontario, il a fait carrière au Manitoba. Après avoir d'abord été président d'une section locale des Métallos dans le secteur minier, il a poursuivi son cheminement syndical pour devenir président de la Fédération du travail du Manitoba et ensuite vice-président exécutif du CTC avant d'être élu secrétaire-trésorier. Il est connu pour avoir milité très activement en faveur de la santé et de la sécurité du travail.

Nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

BIENVENUE À LA FTQ!

Cette liste n'inclut pas les requêtes déposées lors de la campagne de changement d'allégeance syndicale dans les secteurs public et parapublic québécois.

▼ SCFP : Casino de Montréal - personnel de bureau, CHLT-TV - ventes (Sherbrooke), municipalités de Terrebonne, Bois-des-Filion, St-Sulpice, Ville-Marie, Malartic, Témiscaming, Omerville et Lac-à-la-Tortue brigadiers scolaires de Jonquière, Aréna de Lachute, CJE du Témiscouata (Cabano), CLD de Champlain (Longueuil), Société de transport de la Rive-Sud de Québec - bureau (Lévis)

▼ Métallos : Alcoa (Bécancour), Transport G.D. et Les Pétroles M.J. (Chibougamau), Outils Gladu (Mariville), Coulombe Armoires de cuisine (Matane), Atelier d'usinage Meloche (Salaberry-de-Valleyfield), Velours J.B. Martin (St-Jean-sur-Richelieu), Portes et Fenêtres Élite (St-Gilles de Lotbinière), imprimerie Pro-Pals (Laval), plusieurs groupes d'agents de sécurité (Montréal, Aylmer)

▼ SCEP : Groupe Lacasse - meubles de bureau (St-Pie de Bagot), scierie Unisaco-Boisaco (Sacré-Cœur), Kruger-scierie Manic (Ragueneau), scierie Gonthier (Rivière St-Jean), Solubac (Baie-Comeau), Hercules (Pointe-Claire), Pneus Inter Actif (Salaberry-de-Valleyfield), Transport en vrac Phil (Donnacona), Coop des 4-Temps (Petit Saguenay), Nopimik (Pikogan), Emballage Winpak (Vaudreuil), Société sylvicole de Rousseau (La Sarre), Coop agro-forestière (Beaucanton)

▼ TUAC : Provigo Maxi (Chambly), Club de golf Le Portage (L'Assomption), Centre de distribution de médicaments vétérinaires (St-Hyacinthe), Alimentation Lévesque (Cadiac), Alimentation Lalande (Berthierville), Alimentation Berthelet (LaSalle), Marché Richelieu (Ville-Marie)

▼ Teamsters : Rona (Anjou), Rôtisserie St-Hubert (Kirkland), Laiterie Parmalat-chauffeurs (Montréal), Autocar des Chutes (St-Nicolas), Super C (Ste-Foy), Sani Provincial (Lévis), Les Fibres J.C. (Chambly), Transport Technic (St-Eustache), Drainamar (St-Romuald), immeuble Rockhill-entretien (Montréal), Gestion A.D.C. (Baie James), Dynamex (Québec), Transport Japiro (Montréal), Transport S.R.F. (Côte Ste-Catherine), Transport Patterson (St-Bernard de Lacolle), Transport Donato (Montréal), Sélect Express (Montréal)

▼ SQUEES-UES : Hôtel Hilton-entretien (Hull), Plastiques IPL Estrie (Lawrenceville), Centre de réadaptation Lindsay (Montréal), Résidence St-Philippe (Jonquière), Résidence des Chênes (Shawinigan), Manoir de l'Atrium (Charlesbourg), Oasis St-Damien (St-Damien de Buckland), Jempak Canada (Montréal), Autobus La Québécoise (La Prairie)

▼ TCA : LaSalle Dodge Chrysler (LaSalle), Vac Aéro (St-Laurent), Usinage Métro (Montréal), Performance L.T. (Laval)

▼ AIMTA : Structure de bois Supérieur (St-Isidore), Conseil régional FTQ de l'Estrie

▼ SVTI : Confection Paulo (Montréal), Confection Monique (La Plaine), Confection St-Romain (St-Romain), Confection Do-Mi et Gilbert et Fils (St-Victor de Beauce)

▼ SEPB : Caisses Desjardins (Rivière-du-Loup et Kamouraska), Fédération des caisses Desjardins de la Gaspésie (Maria), caisses d'économie des Imprimeurs (Montréal) et de Salaberry-de-Valleyfield

▼ FNFTU : Toitures Deslongchamps (Ville des Laurentides)

▼ SPQ : pompiers de St-Eustache, Val-d'Or, Sullivan, Farnham et Grande-Île

▼ SIPMC : Fenêtre Panorama (Montréal), Services Matrec (Boucherville), Aluminium Concordia (Montréal), S.R. Manufacture (Québec), Installation D.L. (Proulxville)

▼ SCG : Bectem (Québec)

▼ Métal en feuille : Ryerson Tull Canada (Vaudreuil)

▼ SCOM : cégep Vanier

▼ AIAEST : Laboratoire Technicolor (Mirabel).

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / NOVEMBRE-DÉCEMBRE-NOVEMBRE



Pour un gros REER au bout de la ligne,

ça prend un petit effort à chaque paie.

Une petite retenue sur votre salaire peut
faire beaucoup pour votre retraite.

1 800 567-FONDS
www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés
sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.

 **FONDS**
de solidarité FTQ
La force du travail

C O U P O N D ' A B O N N E M E N T

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone Rés. (.....) Travail (.....)

Syndicat

Section locale

Employeur.

Nombre d'exemplaires

L'abonnement au *Monde ouvrier* est gratuit. Pour le recevoir, il suffit de bien remplir le coupon et d'indiquer le nombre d'exemplaires que vous désirez recevoir, à la maison ou au travail. Faites parvenir le coupon à :

Le Monde ouvrier – FTQ
545, boulevard Crémazie Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V1

On peut aussi s'abonner à partir du site Internet de la FTQ: www.ftq.qc.ca

Si vous déménagez, remplissez le coupon et retournez-le avec l'étiquette de votre ancienne adresse. Merci.

Port de retour garanti

545, boul. Crémazie Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V1



POSTE-PUBLICATION
40063488
C.P.A. St-Laurent